

## RAPPORT FINANCIER DU MAIRE 2013

Conformément au code municipal, le maire de chaque municipalité doit, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget, produire un rapport faisant état de la situation financière selon le rapport du vérificateur pour l'année précédente, des prévisions des revenus et dépenses à la fin de l'année courante et des orientations générales pour la prochaine année.

### Résultats de l'année 2012

*Le rapport des vérificateurs pour l'année financière 2012*

Selon le <b>rapport financier de 2012</b> , les revenus de la municipalité se chiffraient à	4,807,731\$
Les dépenses de fonctionnement pour la même année étaient.....	(4,505,178\$)
Moins : revenus d'investissement.....	(253,795\$)
Remboursement de la dette à long terme.....	(80,400\$)
Conciliation à des fins fiscales (amortissement, produit de cession, gain sur cession)	190,946\$
Les dépenses en immobilisation (activités d'investissement).....	(210,927\$)
<b>Ce qui laisse un déficit d'opération de.....</b>	<b><u>(51,623\$)</u></b>

**Le bilan indique un déficit de 51,623\$ pour 2012**, qu'il est important de d'expliquer. Une partie du déficit comptable provient du fait que la municipalité a fait un prêt aux Activités Populaires Lellis Inc. au montant de 12,000\$ a été calculé comme dépense, ce prêt a d'ailleurs été remboursé. Une deuxième partie du ce déficit comptable a été causé par le transfert dans une réserve spécifique au montant de 36,000\$ pour le droit que la municipalité a perçu sur l'extraction de gravier sur son territoire, cette somme demeure disponible pour l'amélioration du réseau routier municipal. Aussi la firme comptable a complètement imputé la dépense de l'achat de notre tracteur à l'année 2012, alors que le conseil avait choisi d'en faire le paiement sur deux années financières. N'eut été de ces trois éléments, le bilan financier aurait indiqué un excédent de l'ordre **de 25,000\$**.

La dette à long terme se chiffrait à.....	960,700\$
Proviens des éléments suivants :	

#### Versement pour la dette à long terme :

Prêts, versement 2013 :	109,400.00\$
Prêts, versement 2014 :	114,000.00\$
Prêts, versement 2015 :	75,600.00\$
Prêts, versement 2016 :	77,900.00\$
Prêts, versement 2017 :	80,600.00\$
Prêts, 2018 et + :	503,200.00\$

Total des prêts : 960,700.00\$

#### Dette à long terme :

Plusieurs éléments de la dette à long terme proviennent de prêts subventionnés.

**Le Surplus accumulé au 31 décembre 2012 se chiffrait à ..... 145,832.64\$**

Sur ce montant, il y a une réserve de 74,501.00\$ pour l'entretien des équipements d'assainissement des eaux usées, un montant de 39,757.73\$ pour carrières et sablières, et un surplus accumulé non-affecté de 31,573.91\$.

### PRÉVISIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES À LA FIN DE L'ANNÉE 2013

Veillez noter que ces prévisions ne comprennent pas le coût des travaux de la route 204, parce-que c'est un projet financé à long terme.

#### Prévisions des revenus pour 2013 :

-Revenus en date du 1er novembre 2013 :	1,129,754.73\$
-Revenus prévus au budget :	1,444,982.00\$
-Revenus prévus au 31 décembre 2013 :	1,415,163.51\$

#### Prévisions des dépenses pour 2013 :

-Dépenses en date du 1er novembre 2013 :	1,003,981.94\$
-Dépenses prévues au budget :	1,444,982.00\$
-Dépenses prévues au 31 décembre 2013 :	1,310,513.01\$

Surplus d'opération : 104,650.50\$

Le surplus d'opération pour l'année 2013 devrait se situer à environ de 104,650,50\$.

## Les principales réalisations pour 2013 :

Afin de faire une bonne rétrospective de l'année 2013, j'ai divisé les différentes actions et événements par secteur d'activités : Les loisirs et activités physiques et sportives, la culture et le patrimoine, la voirie locale, l'hygiène du milieu, la protection incendie, les activités économiques et l'administration.

### Les loisirs et activités physiques et sportives

Encore cette année, la municipalité a procédé à l'embauche de deux moniteurs(trices) qui se sont joints pour une deuxième année, au terrain de jeux unifié, avec les municipalités de Saint-Magloire et Sainte-Sabine, environ 55 jeunes ont participé à ce camp de jour. Aussi, nous avons mis une patinoire à la disposition de la population pour les activités hivernales. Nous avons aussi organisé la journée « Plaisirs d'hiver » glissade dans la côte de la rue Fournier, cette activité a été très appréciée de la population. Comme par les années passées, nous avons collaboré avec l'équipe du Festi-Quad, tant monétairement que physiquement à la réalisation des activités de ce festival populaire. De même, nous avons participé physiquement à la mise en place pour une deuxième année à l'activité : drag de rue.

### Culture et patrimoine

Pour une deuxième année, la municipalité de Saint-Camille a participé à la route des Créateurs des Etchemins. Également, pour une première année, il s'est tenue une journée de la photographie, financée en partie par le Fonds Culturel des Etchemins. De plus, pour une première année, il s'est tenue une journée « Marchés aux puces ». Ces activités ont connu beaucoup de succès. Également, dans le cadre de notre projet « Place du Village », nous avons obtenu la confirmation du Ministère de la Culture de l'octroi d'une subvention de 294,700 pour la restauration de l'ancien magasin général en vue d'y établir une bibliothèque municipale, la convention a été adoptée au conseil municipal, et signé le 10 avril dernier. Dans le même ordre d'idée, nous avons procédé par appel d'offres avec système de pondération par voie d'invitation pour l'embauche d'un architecte, pour la préparation des plans et de devis pour le projet bibliothèque, c'est la firme Richard Moreau et associés qui s'est vue confier le mandat de préparer les plans et devis. Enfin, la municipalité a présenté une demande au Fonds de Diversification et de développement des Etchemins pour 90% de la facture pour le projet de la Fondation « Rues Principales » pour la réalisation d'un plan d'aménagement de la rue Principale. Cette demande a été acceptée et ce projet se réalisera durant l'année 2014.

### Voirie municipale

L'amélioration de nos rues et de nos rangs a nécessité beaucoup de travail de la part du conseil municipal, nous avons fait l'ajout du gravier dans les différents rangs de la municipalité. Nous avons également procédé au creusage des fossés, dans les différents rangs, notamment sur la rue de la Fabrique, le rang 2, rang St-Joseph vers Ste-Sabine, Rang Saint-Joseph vers Saint-Just, à l'extrémité du rang 2 est, et la route Edmond Blais. Nous avons aussi fait l'asphaltage d'une section de la rue de la Fabrique. Nous avons procédé au débroussaillage de l'ensemble de nos rangs municipaux, de même, que le chemin d'accès aux ressources (coupe-feu). De plus, nous avons fait l'acquisition d'un terrain pour prolonger la rue Bélanger, et nous avons procédé à l'installation de 6 poteaux et 3 lumières de rue.

Enfin, la municipalité a procédé à l'embauche d'un nouvel employé journalier pour jumeler toutes les tâches : (dépôts de matériaux secs, entretien de la patinoire, déneigement des chemins et trottoirs, travaux aux étangs aérés, entretien des gazons et autres tâches estivales, signaleur, etc.)

### Hygiène du milieu

Cette année, nous avons terminé certains travaux non-complétés dans le cadre du projet de réfection de la route 204. Le financement final se fera en 2014.

Nous avons également réparé les fuites dans les autres secteurs du réseau d'aqueduc, principalement sur les rues de la Fabrique et Audet. Les fuites seront certainement moins nombreuses dans les prochaines années.

Nous avons fait l'aménagement d'une déchetterie, déboisement du site, au dépôt de matériaux secs pour en faciliter l'accès

Nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle pompe à la station de pompage d'eau potable.

#### Eaux usées :

Nous avons fait le remplacement d'une pompe Flyth à la station de pompage, SP-3, pour les eaux usées.

#### Activités économiques

Deux éléments importants à souligner : Notre programme de revitalisation, qui se réalise en partenariat avec le DISC, dont l'objectif est d'aider à l'établissement de nouvelles entreprises sur notre territoire et stimuler la construction de nouvelles résidences. Deuxièmement, la finalisation de notre dossier de forêt de proximité par notre chargé de projet, M. Marcel Vermette, le rapport a été déposé au conseil municipal, au conseil des maires, et remis aux différents intervenants.

#### Protection incendie

Au niveau de l'incendie, le technicien en prévention incendie pour la MRC des Etchemins, M. Stéphane Royer est nommé comme officier désigné pour l'application du règlement concernant la prévention incendie.

Également, suite à l'achat d'un ordinateur portable et à l'installation du logiciel première ligne ainsi que du logiciel Cauca, le chef pompier M. Pierre Morneau s'est occupé d'implanter ce nouveau service à Saint-Camille, qui contribuera à améliorer le temps de réponse lors d'interventions d'urgence.

Deux dossiers sont amorcés pour l'installation de bornes sèches d'incendie.

#### Administration

Dans le secteur de l'urbanisme, la municipalité a embauché une urbaniste de la MRC des Etchemins en soutien à M. Daniel Boutin, elle s'occupe d'émettre les permis de construction, rénovation, agrandissement, etc.

La municipalité a refait la toiture de l'édifice municipal, ces travaux ont été réalisés en régie par les employés municipaux.

La municipalité a refait la peinture à l'intérieur de l'édifice municipal et a procédé à la pose de nouvelles toiles et stores.

-Enfin, nous avons adopté un nouveau règlement sur la numérotation de maisons, afin de régler les problèmes de numéros en doubles.

#### **Les orientations pour 2014**

-Nous poursuivons les démarches dans le dossier de la forêt de proximité pour l'obtention de la gestion de la forêt publique.

-En 2014, nous réaliserons le projet « Place de village » et l'aménagement de la bibliothèque, projet débuté en 2013.

-Nous débuterons les démarches en vue de la réfection complète de la rue de la Fabrique.

-L'installation de nouveaux panneaux d'identification de la municipalité qui était prévu en 2013 est reportée en 2014.

-La prolongation du réseau routier asphalté est une priorité et des travaux seront réalisés pour l'atteinte de cet objectif.

La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$ de même qu'une liste de tous les contrats, comportant une dépense de plus de 2000\$, qui ont été conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comportent une dépense totale dépassant 25,000\$.

Constructions BML, Division de Sintra	106,581.83\$
Giroux et Lessard Inc.	355,151.21\$
Groupe Gemec Inc.	31,295.48\$
Groupe Ultima Inc.	25,446.00\$
Ministère des Finances, (Sûreté du Québec)	50,257.00\$

Le maire, Adélarde Couture,